

stage et rémunération

Par **Pompom**, le **01/02/2008** à **15:08**

Bonjour à tous!

Je suis élève avocate, étudiante en 5ème année et j'ai eu la 'chance' d'avoir trouver un stage de 6 mois chez Thalès.

Le seul hic: je ne serai pas payée! (le stage s'effectue à l'étranger)

Il est clair que ce stage 'boostera' mon CV mais franchement je trouve cette situation complètement injustifiée!

Sincèrement, que feriez-vous à ma place? Le (ou la) chanceux(se) dans l'histoire, est-ce moi ou mon employeur? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **01/02/2008** à **16:22**

déjà ça dépend si tu as les moyens de vivre sans être payée

Ensuite si tu veux devenir avocate (tu viens d'entrer à l'école? Et en même temps tu de en M2?) il te faut trouver un stage en rapport avec ta future spécialité

Et la c'est à toi de décider si ce stage correspond à ce que tu veux faire ou non

Pour le reste il y a plein de stages rémunérés dans d'autres boîtes

Par **Pompom**, le **01/02/2008** à **19:01**

Oui, je veux devenir avocate et je suis à l'école. Je fais un M2 dans le cadre de ma formation au Barreau en droit des sociétés, ce qui correspond tout à fait à ma mission de stage chez Thalès...

Sincèrement je n'ai pas vraiment les moyens de ne pas être payée...

Certains de mes collègues ont trouvé des stages beaucoup moins prestigieux mais payés!! (de 300 à 1200 euros!)

Je ne sais pas quoi faire du tout... Ce serait un réel sacrifice financier pour moi, cela en vaut-il la peine?

Merci pour ta réponse.

Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **01/02/2008** à **20:36**

C'est dingue quand même, si tu n'as pas le choix financièrement il ne te reste qu'à privilégier un stage payant malheureusement.
C'est abusé que les cabinets prestigieux se la pètent au point de ne pas payer les stagiaires.

Par **jeeecy**, le **01/02/2008** à **20:57**

[quote="Pompom":8a73adq5]Oui, je veux devenir avocate et je suis à l'école. Je fais un M2 dans le cadre de ma formation au Barreau en droit des sociétés, ce qui correspond tout à fait à ma mission de stage chez Thalès...

Sincèrement je n'ai pas vraiment les moyens de ne pas être payée...

Certains de mes collègues ont trouvé des stages beaucoup moins prestigieux mais payés!! (de 300 à 1200 euros!)

Je ne sais pas quoi faire du tout... Ce serait un réel sacrifice financier pour moi, cela en vaut-il la peine?

Merçi pour ta réponse.

Yol.

Image not found [quote:8a73adq5]

pour les indemnités de stage depuis le 1 novembre 2007 il y a une indemnité minimale pour les avocats stagiaires (de 500 à 1000 euros de mémoire) applicable si on fait son stage en France

pour le reste, je pense que ton stage est quand même une bonne opportunité, maintenant tu ne peux pas négocier avec eux une indemnité de stage?

Par **Pompom**, le **02/02/2008** à **00:30**

Le problème malheureusement c'est que la loi française ne s'applique pas...

Je vais essayer de négocier mais ce n'est franchement pas gagné!

Dois-je négocier après ou avant le début du stage?

:?: :?:

Image not found [type unknown]

Par **jeeecy**, le **02/02/2008** à **10:15**

si le stage est à l'étranger, la loi française ne s'applique pas sauf si tu es payée par la boîte

française (mais ca j'en doute)

pour la négociation, c'est bien entendu avant d'être en stage, après il te diront que rien n'est prévu et donc que tu n'auras droit à rien

Par **Pompom**, le **02/02/2008** à **12:18**

Je vais devoir négocier au téléphone alors... ça va être chaud...

Surtout que je suis sûre qu'ils vont m'envoyer ballader! Il y a tellement de gens qui seraient prêts à se prostituer pour rentrer chez Thalès et faire des photocopies pendant 3 mois!

Ce que tu m'as dit est intéressant, parce que la société est majoritairement française mais pas entièrement. Ce qui veut dire que la législation française pourrait éventuellement s'appliquer mais franchement, à première vue, j'en doute fort.

Je vais chercher cette norme.

En tout cas merci pour tes indications et conseils!

:wink:

Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **05/02/2008** à **19:46**

Franchement je comprends ton désarroi mais faire un stage dans ce genre d'entreprise vaut

son pesant d'or comme on dit Image not found or type unknown

Ca veut peut être ou sûrement le sacrifice !!

En ce qui me concerne je ne pourrais absolument pas me le permettre donc la question ne se poserait pas mais toi tu hésites. En conséquence j'en déduis que c'est "chaud" mais faisable.

Alors pèse le pour et le contre.

Car pense aux perspectives qu'un tel stage sur ton futur cv va faire.

Allez courage et quoi qu'il en soit ta décision sera la bonne.

Donne nous des nouvelles quand tu auras pris ta décision.

Par **Pompom**, le **06/02/2008** à **22:24**

Oui, c'est ce que tout le monde me dit: c'est chaud mais faisable, alors go!

Donc j'ai accepté! Surtout qu'ils m'ont fait comprendre qu'il y avait des possibilités

d'embauches post-stage, bon ça reste à voir mais ça fait toujours plaisir!

Merci à tous pour vos conseils et 'supports'!

:wink:

Image not found or type unknown